

Le manuel scolaire numérique
Une expérimentation nationale testée dans les Alpes-
Maritimes

Présentation vendredi 18 septembre 2009 – 15 heures

Collège René Cassin

568, boulevard Léon Sauvart - Tourrette-Levens

Vendredi 18 septembre 2009, à 15 heures au collège René Cassin à Tourrette-Levens, M. Eric Ciotti, Député, Président du Conseil général, présentera, en présence de M. Philippe Jourdan, Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale des Alpes-Maritimes, l'expérimentation du manuel scolaire numérique.

L'expérimentation du manuel numérique et Espace Numérique de Travail (ENT) est menée en partenariat avec le Conseil général des Alpes-Maritimes, par le ministère de l'Education nationale dans l'académie de Nice, ainsi que dans 11 autres académies en collaboration avec 20 départements, les éditeurs scolaires, les plateformes de diffusion des manuels et les éditeurs de solutions ENT.

Une expérimentation nationale testée dans les Alpes-Maritimes

Testé dans 2 collèges des Alpes-Maritimes à René Cassin à Tourette-Levens, et à Pierre Bertone à Antibes, le manuel scolaire numérique sera utilisé par les élèves de 6e ainsi que par leur enseignant.

Grâce à cet outil, les élèves vont pouvoir accéder, en classe, grâce au tableau numérique, et en ligne, via l'Espace Numérique de Travail, à leur nouveaux manuels scolaires numériques tandis que les mêmes manuels en version papier ne seront plus transportés.

Quand l'allègement du poids des cartables devient une réalité

Cette utilisation inédite des manuels scolaires au collège et au domicile permet d'alléger le poids des cartables, de mettre à disposition des ressources numériques innovantes et de développer de nouveaux usages pédagogiques. Notons, qu'elle peut être une réponse à la continuité de l'enseignement lors de cas de grippe A.

Pour le collège René Cassin, 180 élèves, soit 7 classes, et 13 enseignants sont concernés. Les matières retenues, français, mathématiques et histoire géographie. Cette opération a nécessité l'installation de 3 ordinateurs, 2 tableaux numériques interactifs et 2

vidéoprojecteurs.

Pas de frais supplémentaires pour les parents

L'élève peut accéder aux manuels en tout lieu et à tout moment pendant l'année scolaire : en classe, au centre de documentation, à la maison... seule impérative disposer d'un poste informatique et d'un accès internet.

Le coût de cette expérimentation financée entièrement par le Conseil général s'élève à 28 000 €.

Rappelons que le collège dispose déjà d'un ordinateur pour 5 élèves et qu'il est doté de 137 PC, 22 ordinateurs portables, 16 vidéoprojecteurs 8 tableaux numériques interactifs.

Comptant sur votre présence à la présentation de cette expérimentation, nous vous remercions par avance de l'écho que vous lui porterez.